**Ministère de l'Industrie,
du Commerce et du Tourisme**

Première partie:

Aperçu de la situation économique du secteur manufacturier, du commerce et du tourisme du Québec en 1983

Deuxième partie

Les actions du MICT en 1983

Janvier 1984

Première partie:

Aperçu de la situation économique du secteur manufacturier, du commerce et du tourisme du Québec en 1983

Introduction

Les pays industrialisés ont traversé en 1982 la pire récession depuis la grande dépression des années trente. Le Canada a été plus durement touché que les autres pays membres de l'OCDE et la récession s'est révélée encore plus forte au Québec qu'au Canada dans son ensemble. Le secteur manufacturier a été le plus affecté de tous les secteurs d'activités au Québec et, phénomène très rare, même le commerce a été durement touché par la récession au point de perdre de nombreux emplois.

Dès le début de la reprise économique au Canada en 1983, le Québec bat la marche. La croissance générale de l'économie devrait être supérieure à la moyenne canadienne. Le secteur manufacturier, si durement affecté pendant la récession, rebondit vigoureusement au point où le PIB réel manufacturier devrait s'accroître d'environ 6% en 1983, soit le taux le plus élevé au Canada. En effet, la vigueur de la demande de consommation entraîne une vive augmentation des ventes au détail, des profits des entreprises et de la production industrielle.

L'économie américaine a déjà dépassé son sommet d'avant la récession et entre maintenant dans une période d'expansion qui combine un taux élevé de croissance, un faible taux d'inflation et un déclin régulier du chômage. En réponse à cela, le secteur manufacturier au Québec augmente sa production surtout dans les industries fortement exportatrices aux États-Unis. Certaines dont le marché est essentiellement intérieur manifestent encore une faiblesse relative.

La reprise de la production industrielle ne se traduit pas par une reprise des investissements manufacturiers qui ainsi ne contribuent pas à la croissance économique en 1983. Les industriels préfèrent d'abord accroître l'utilisation de leurs capacités de production et leur productivité avant d'investir et d'engager de nouveaux employés. En effet, même si on note une amélioration de l'emploi au fil des mois, le niveau annuel moyen de l'emploi manufacturier est encore légèrement inférieur à ce qu'il était en 1982; par contre il s'accroît sensiblement dans le commerce.

I. Évolution du secteur manufacturier du Québec en 1983

Introduction

Le secteur manufacturier rebondit vigoureusement en 1983, au point où l'industrie manufacturière du Québec est un des meneurs de la reprise économique au Canada. Depuis le début de 1983, le dynamisme de la demande canadienne et américaine de biens transformés permet un important déstockage au premier semestre de 1983 chez les fabricants québécois ainsi qu'une forte reprise de l'activité dans la plupart des secteurs industriels. Au deuxième semestre, la demande continue de croître, mais le manque de confiance des investisseurs la rend hésitante. Devant cette hésitation et le coût réel encore élevé du loyer de l'argent, les fabricants ne reconstituent leurs inventaires que lentement, ce qui explique que les taux d'utilisation des capacités de production n'ont pas encore atteint, en fin d'année, leur niveau d'avant la récession. De plus, bien qu'en baisse par rapport à 1982, le nombre des faillites en 1983 chez les manufacturiers du Québec continue d'être élevé et il touche apparemment davantage les petites entreprises. Toutefois, l'emploi manufaturier reprend à la hausse à partir du mois de septembre de 1983.

Indicateurs des industries manufacturières
Québec

Indicateurs	Unité de mesure	1979	1980	1981	1982	1983	1980/1979	1981/1980	1982/1981	1983/1982
							Variation en pourcentage			
Nombre d'établissements	Unité	10 381	10 740	10 915	n.d.	n.d.	3.5	1.6	n.d.	n.d.
Coût de l'énergie	000 000 $	1 043	1 248	1 539	1 647	1 842	19.7	23.3	7.0	11.8
Coût des matières et fournitures	000 000 $	22 558	25 727	29 196	28 179	30 964	14.0	13.5	−3.5	9.9
Valeur ajoutée	000 000 $	16 365	18 361	20 335	19 277	21 008	12.2	10.8	−5.2	9.0
Valeur brute de la production	000 000 $	39 965	45 336	51 071	49 104	53 815	13.4	12.6	−3.9	9.6
Livraisons	000 000 $	39 373	44 906	50 298	48 249	53 074	14.1	12.0	−4.1	10.0
Principales exportations internationales	000 000 $	12 206	14 886	15 939	15 056	16 110	22.0	7.1	−5.5	7.0
Travailleurs à la production	Unité	395 810	389 901	386 876	348 092	337 889	−1.5	−0.8	−10.0	−2.9
Heures-personnes payées	'000	823 759	804 441	794 480	706 468	674 061	−2.4	−1.2	−11.1	−4.6
Rémunérations horaires	$	6.80	7.54	8.47	9.46	10.19	10.9	12.3	11.7	7.7
Jours-personnes perdus en arrêts de travail	'000	1 666	1 238	775	606	482	−25.7	−37.4	−21.8	−10.7
Immobilisations	000 000 $	1 448	2 190	2 272	2 019	1 990	51.2	3.8	−11.1	−1.5
Taux d'utilisation des capacités de production au Canada	%	85.7	80.8	78.6	67.0	68.4				

Sources: Direction de l'analyse et de la prévision économiques, MICT.
B.S.Q., « Statistiques principales des manufacturiers québécois ».
S.C., « Stocks, livraisons et commandes des industries manufacturières », (cat. no 31-001).
S.C., B.S.Q., « Exportations du Canada chargées au Québec ».
S.C., « Emploi, gains et durée du travail », (cat. no 72-002).
Travail Québec, « Grèves et lock-out au Québec »; 10 mois pour 1983.
S.C., « Investissements privés et publics au Canada », (cat. nos 61-205 et 61-206).
S.C., « Taux d'utilisation de la capacité dans les industries manufacturières au Canada », (cat. no 31-003), 9 mois pour 1983.

Note: Les taux de variation ont été calculés avec les données non arrondies.

Les effets déflationnistes de la récession de 1981-1982 sont très perceptibles en 1983. Les prix des matières premières, de l'équipement et des produits finis des fabricants sont bas, leur croissance fléchit et les pressions sur les prix demeurent faibles au seuil de l'année 1984. De plus, le chômage élevé continue de tempérer les revendications salariales. Pour la première fois en plusieurs années, les fabricants québécois augmentent sensiblement leur productivité, si bien que leurs coûts unitaires de main-d'oeuvre tendent à diminuer, ce qui représente un revirement de situation exceptionnel, après plusieurs années de hausses prononcées des coûts. Les profits ne tardent pas à suivre; ils atteignent en fin d'année des niveaux suffisants pour que les fabricants puissent assainir leur trésorerie. En conséquence, ils pourront certes compter sur une meilleure marge d'autofinancement lorsque viendra pour eux le temps d'investir en 1984 et 1985. À ce sujet, on note une très légère baisse des immobilisations manufacturières au Québec en 1983, comparativement à des diminutions considérables dans le reste du Canada. Si les capacités de production sont plus utilisées en 1984 et si la reprise s'avère soutenue et durable, les exigences préalables à une croissance des immobilisations manufacturières au Québec seront alors assurées, à la condition toutefois que les taux réels d'intérêt ne s'accroissent pas.

La production — livraisons domestiques et internationales — stocks

La reprise économique, amorcée au Canada et aux États-Unis à la fin de 1982, est particulièrement

Livraisons
Industries manufacturières
Québec

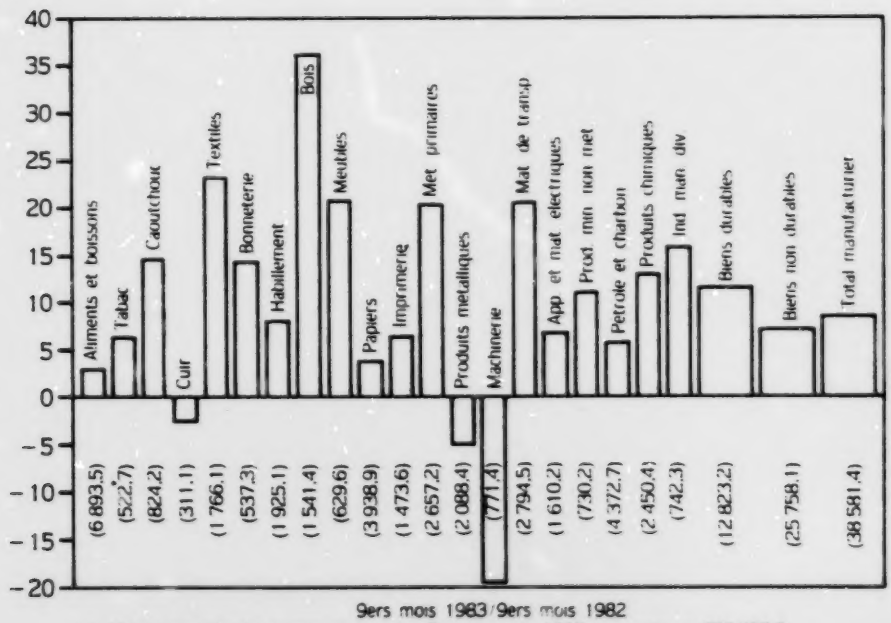

9ers mois 1983/9ers mois 1982
( ): Valeur cumulée des livraisons pour les 9ers mois de 1983, exprimée en 000 000 $.

remarquable au Québec et singulièrement forte dans le secteur de la transformation. Les éléments dynamiques de la demande de biens transformés sont la construction résidentielle, les biens de consommation durables liés aux ventes de véhicules moteurs et les biens exportés aux États-Unis. La hausse des livraisons manufacturières est plus importante au Québec que dans la très grande majorité des autres provinces canadiennes. Dans les deux principales provinces manufacturières du Canada, soit l'Ontario et le Québec, la valeur des livraisons s'accroît respectivement de l'ordre de 8,0% et de 10,0% en 1983. La hausse est donc plus forte au Québec qu'en Ontario, particulièrement dans le secteur des biens durables. Les industries d'articles d'ameublement, de matériel de transport et d'appareils et matériels électriques augmentent leurs ventes beaucoup plus rapidement au Québec qu'en Ontario. Dans les secteurs de biens non durables, la hausse globale est à peu près la même au Québec et en Ontario, mais elle est beaucoup plus élevée au Québec dans les secteurs traditionnels (sauf le cuir) ainsi que dans les industries du tabac, du caoutchouc et des produits en matière plastique. En termes réels et pour le total de l'industrie manufacturière, l'augmentation des livraisons en 1983 au Québec devrait dépasser 6,0%.

Les exportations internationales de produits manufacturés représentent un des éléments très positifs de la croissance de la demande finale de biens transformés au Québec. Cette hausse est quasi exclusive au marché américain, car dans la presque totalité des autres régions du monde, les exportations québécoises diminuent en 1983. Plusieurs facteurs expliquent ce glissement sensible vers les États-Unis du commerce international de produits transformés au Québec. Tout d'abord c'est aux États-Unis que la reprise économique a commencé le plus tôt. En outre, les taux d'intérêt demeurent élevés au Canada et aux États-Unis, ce qui entraîne l'appréciation de leur devise. En conséquence, non seulement les produits québécois exportés en Europe, au Japon et dans les autres pays du monde sont-ils moins en demande en 1983 parce que la reprise économique tarde plus dans ces régions qu'en Amérique du Nord, mais encore on les achète moins parce que l'appréciation du dollar canadien rend les produits en provenance du Canada plus chers.

On assiste donc en 1983 à une relance de la production, amorcée à la fin de 1982 et qui s'accélère; certains indicateurs, en fin d'année 1983, indiquent une certaine hésitation dans le rythme de croissance, notamment de la construction résidentielle et des dépenses des ménages à l'expiration de programmes publics de stimulation des achats. Les commandes de produits manufacturés augmentent très rapidement tout au long de 1983, sensiblement plus rapidement que les livraisons de biens transformés.

L'augmentation des commandes de produits manufacturés au premier semestre s'accompagne d'un important mouvement de déstockage. À la mi-année, le niveau du rapport stocks possédés/livraisons est le plus bas depuis de nombreuses années. Cependant, au troisième trimestre de 1983, il s'effectue un léger redressement des inventaires. Il pourrait s'agir là d'un signe avant-coureur d'une plus grande confiance à moyen terme, mais le niveau des stocks est très faible en 1983 et on note peu d'indices d'une volonté ferme chez les fabricants de reconstruire rapidement leurs inventaires.

La reprise des activités manufacturières en 1983 entraîne une hausse constante des taux d'utilisation des capacités de production des entreprises manufacturières. Après avoir atteint un plancher historique au dernier trimestre de 1982, le coefficient d'exploitation des manufacturiers est sensiblement au même niveau au troisième trimestre de 1983 qu'il était au premier trimestre de 1982. Il s'agit là d'un progrès notable, mais qui ne justifie pas un accroissement sensible du stock de capital.

L'emploi manufacturier

Tout comme au Canada, le secteur manufacturier québécois est le secteur qui a été le plus affecté par la crise économique. En 1982, la perte d'emplois a été de 52 000 ou de 8,9% dans ce secteur et pour l'ensemble des dix premiers mois de 1983 par rapport aux mois correspondants de 1982, la perte est de 12 600 ou 2,3%, soit une baisse moins forte qu'en Ontario (−3,5%) et qu'au Canada (−3,9%).

Les industries de biens durables sont beaucoup plus lentes à répondre à la reprise avec une baisse de 16 200 emplois ou de 7,3% pour les dix premiers mois de 1983 après celle de 27 300 en 1982. Les industries de biens non durables, par ailleurs, augmentent leurs effectifs de 3 700 ou de 1,2% au cours des dix premiers mois de 1983, ce qui ne compense pas la perte de 24 600 emplois en 1982.

Emploi : Total manufacturier : Québec
Croissance et évolution

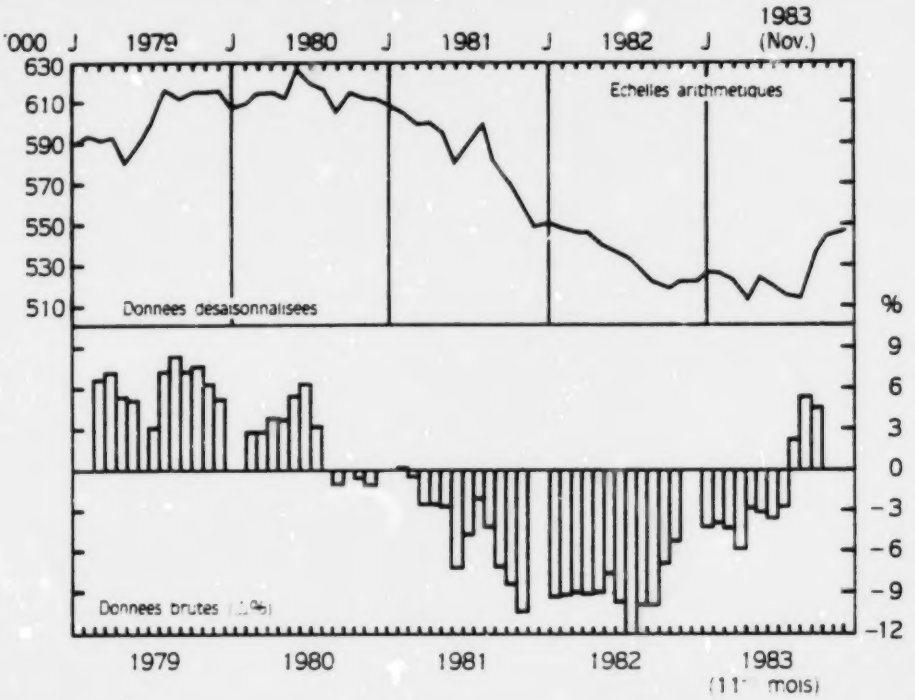

Δ% augmentation en % par rapport au même mois de l'année précédente

Croissance de l'emploi Industrie manufacturière : Québec

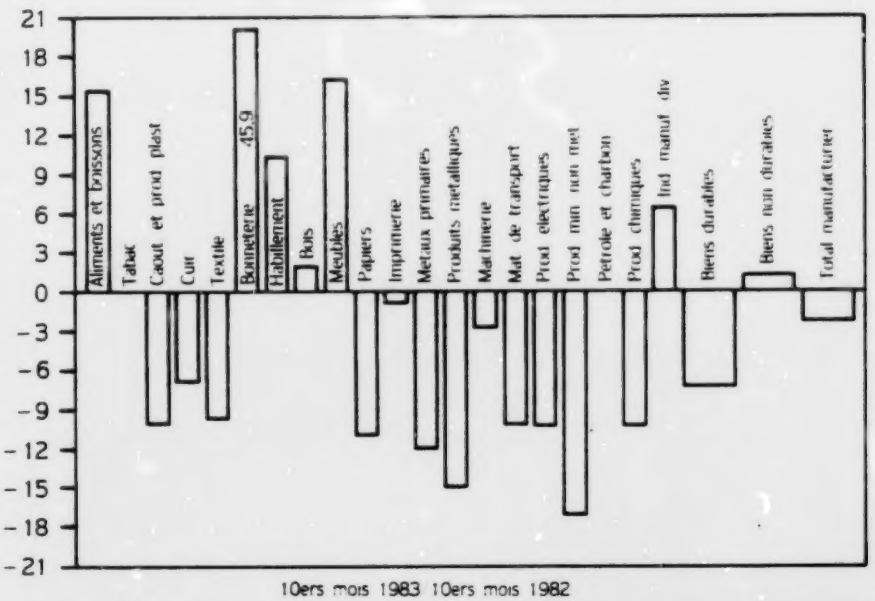

En conclusion, il y a encore une perte nette d'emplois manufacturiers au Québec en 1983, mais la diminution est moins importante qu'en Ontario et qu'au Canada. En outre, l'emploi en termes désaisonnalisés s'accroît rapidement depuis septembre.

Emploi dans les industries manufacturières
Québec

Industries	1979	1980	1981	1982	1983*	1980/1979	1981/1980	1982/1981	1983*/1982
	en milliers					variation en pourcentage			
Aliments et boissons	63.1	70.2	62.4	55.7	64.5	11.3	−11.1	−10.7	15.4
Tabac	4.7	4.3	**	4.9	—	−8.5	—	—	—
Caoutchouc et matières plastiques	19.2	14.4	12.7	13.1	11.6	−25.0	−11.8	3.1	−10.1
Cuir	11.5	12.7	12.4	10.2	9.4	10.4	−2.4	−17.7	−6.9
Textile	37.4	37.2	33.4	29.7	26.9	−0.5	−10.2	−11.1	−9.7
Bonneterie	10.2	9.9	10.3	8.0	10.8	−2.9	4.0	−22.3	45.9
Habillement	76.3	72.7	71.7	63.5	69.9	−4.7	−1.4	−11.4	10.3
Bois	33.8	30.9	32.9	25.9	27.0	−8.6	6.5	−21.3	1.9
Meubles	23.8	22.7	23.1	21.3	23.0	−4.6	1.8	−7.8	16.2
Papier et produits connexes	49.8	49.7	48.5	47.8	43.1	−0.2	−2.4	−1.4	−11.0
Imprimerie et édition	32.1	34.8	31.9	34.6	33.5	8.4	−8.3	8.5	−0.9
Métaux primaires	35.7	37.7	41.0	38.1	33.8	5.6	8.8	−7.1	−12.0
Produits métalliques	38.0	38.2	40.8	33.7	29.0	0.5	6.8	−17.4	−15.0
Machinerie	22.0	23.4	21.2	17.7	17.3	6.4	−9.4	−16.5	−2.8
Équipement de transport	39.6	39.4	39.8	37.2	34.5	−0.5	1.0	−6.5	−10.2
Produits électriques	35.2	36.8	31.8	30.9	28.7	4.5	−13.6	−2.8	−10.3
Produits minéraux non métalliques	18.5	19.9	15.8	14.3	12.1	7.6	−20.6	−9.5	−17.1
Dérivés du pétrole et du charbon	6.8	7.9	4.9	—	—	16.2	−38.0	—	—
Produits chimiques	27.7	32.9	27.6	26.8	24.5	18.8	−16.1	−2.9	−10.3
Industries manufacturières diverses	16.0	17.7	19.1	15.4	16.6	10.6	7.9	−19.4	6.4
Biens durables	246.7	249.1	246.4	219.1	205.5	1.0	−1.1	−11.1	−7.3
Biens non durables	354.6	364.4	339.6	315.0	319.0	2.8	−6.8	−7.2	1.2
Total manufacturier	**601.3**	**613.5**	**586.0**	**534.0**	**524.3**	**2.0**	**−4.5**	**−8.9**	**−2.3**

* 10ème mois.
** Moins de 4 000.
Source: Statistique Canada.

Valeur des faillites industries manufacturières

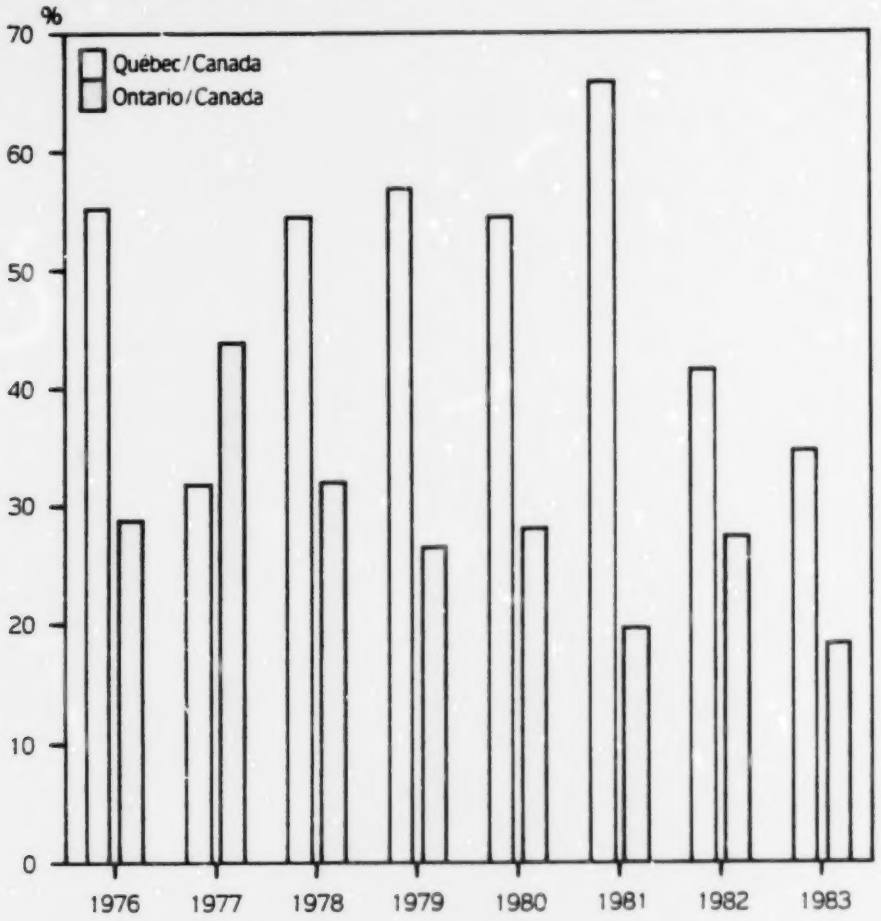

Les faillites dans les industries manufacturières

Pendant la récession plusieurs industries québécoises ont ressenti des problèmes de liquidité qui se sont traduits par une augmentation sans précédent des faillites et par de nombreuses pertes d'emplois en 1982. Le gouvernement du Québec a rapidement réagi en mettant en place « le programme d'urgence à la PME » et la situation s'améliore en 1983, mais la situation financière des entreprises au Québec semble être encore très fragile.

Les faillites du secteur manufacturier, qui avaient augmenté en 1982 au Québec de 52.5% en nombre et de 38,5% au passif, diminuent de 4.7% en nombre et de 15.2% au passif au cours des dix premiers mois de 1983. Le nombre de faillites est donc encore alarmant en 1983 mais leur importance est moins grande. Le passif moyen passe successivement de 381 795 dollars en 1981 à 346 709 dollars en 1982 et à 279 062 dollars en 1983. Ainsi en 1983, la valeur du passif des faillites manufacturières québécoises par rapport au Canada est la plus faible depuis 1977.

Faillites commerciales
Secteur de la fabrication
Québec — Ontario — Canada

	1980	1981	1982	1983*	1981/1980	1982/1981	1983*/1982
					Variation en %		
Nombre— Québec	245	297	453	369	21,2	52,5	−4,7
— Ontario	197	220	323	239	11,7	46,8	−13,1
— Canada	532	681	1 007	812	28,0	47,9	−5,5
Qué./C %	46,1	43,6	45,0	45,4			
Ont./C %	37,0	32,3	32,1	29,4			
Passif ('000 $)							
— Québec	52 014	113 393	157 059	102 974	118,0	38,5	−15,2
— Ontario	26 966	34 023	104 038	54 630	26,2	205,8	−25,1
— Canada	95 522	172 009	377 202	296 056	80,1	119,3	−1,9
Qué./C %	54,5	65,9	41,6	34,8			
Ont./C %	28,2	19,8	27,6	18,4			
Passif: Importance relative dans l'économie							
— Québec %	16,5	22,3	18,8	18,1			
— Ontario %	9,4	10,0	15,6	14,6			
— Canada %	12,2	15,0	16,2	15,9			

* 10ᵉ mois.

Sources: Consommation et Corporation Canada, Bureau du Surintendant des Faillites. « Bulletin sur l'insolvabilité »; Direction de l'analyse et de la prévision économiques, MICT.

Les relations de travail du secteur manufacturier

Des conventions collectives impliquant plus de 100 000 travailleurs expirent en 1983. À la fin de septembre, environ les quatre cinquièmes de ces travailleurs ont renouvelé leur convention collective, parfois cependant après des arrêts de travail.

Le nombre de jours-personnes perdus au Québec en 1983, suite à des grèves ou lock-out chez les fabricants, diminue pour une quatrième année consécutive; au cours des dix premiers mois de l'année, la baisse est de 10,7% par rapport à la période correspondante de 1982. Ils totalisent 481 613 jours et comptent pour 22,4% des pertes de travail de l'ensemble de l'économie du Québec au cours de cette période.

Plus de 67% des jours-personnes perdus dans la fabrication au cours des dix premiers mois sont attribuables à quatre des vingt groupes majeurs de fabricants, soit les aliments et boissons (25,4%), l'industrie du matériel de transport (20,0%), le vêtement (13,9%) et les industries des métaux primaires (7,6%).

La baisse dans les jours perdus du secteur manufacturier au cours des dix premiers mois de 1983 est redevable en totalité aux industries de biens durables où les jours perdus à cause de grèves ou lock-out diminuent de 31,2%, alors que les autres industries voient les leurs augmenter de 18,2%.

Jours-personnes perdus en arrêts de travail et nombre de travailleurs impliqués
Industries manufacturières et ensemble de l'économie
Québec

	1980	1981	1982	1983*	1981/1980	1982/1981	1983*/1982
	nombre				pourcentage		
Total manufacturier							
— Jours-personnes	1 237 976	774 552	606 279	481 613	−37,4	−21,7	−10,7
— Travailleurs	23 883	24 067	18 898	22 049	0,8	−21,5	19,2
— Jours par travailleur	51,8	32,2	32,1	21,8			
Biens durables							
— Jours-personnes	634 256	446 524	353 317	217 340	−29,6	−20,9	−31,2
— Travailleurs	12 183	10 029	7 416	6 129	−17,7	−26,1	−15,0
— Jours par travailleur	52,1	44,5	47,6	35,5			
Biens non durables							
— Jours-personnes	603 720	328 028	252 962	264 273	−45,7	−22,9	18,2
— Travailleurs	11 700	14 038	11 482	15 920	20,0	−18,2	41,1
— Jours par travailleur	51,6	23,4	22,0	16,6			
Ensemble de l'économie							
— Jours-personnes	4 314 999	1 790 420	1 278 469	2 147 269	−58,5	−28,6	128,1
— Travailleurs	174 047	60 510	220 259	145 459	−65,2	264,0	280,0
— Jours par travailleur	24,8	29,6	5,8	14,8			

* 10ers mois.
Note: Les taux de variation ont été calculés avec les données non arrondies.
Source: Travail-Québec, Grèves et lock-out au Québec; Direction de l'analyse et de la prévision économiques, MICT.

Les prix de vente industriels, les salaires, les coûts unitaires de main-d'oeuvre, la productivité, la compétitivité

Le rythme de croissance des prix de vente industriels au Canada ralentit depuis janvier 1980; il devrait être d'environ 4,0% en 1983. Étant donné la sous-utilisation importante des capacités de production, ce phénomène est généralisé et les hausses de prix sont faibles dans la très grande majorité des vingt groupes majeurs de fabricants au Canada. En somme, la légère augmentation des prix de vente industriels constatée en 1983 continuera d'être faible en 1984, du moins tant que les capacités de production ne seront pas plus utilisées.

En juin 1983, la rémunération horaire moyenne dans les industries manufacturières est de 10,29 $ au Canada, 10,24 $ en Ontario et 9,59 $ au Québec; à la même date, la rémunération horaire des travailleurs à la production aux États-Unis est de 8,81 $ en dollars américains, soit 10,86 $ canadiens. Au Québec, comme au Canada et aux États-Unis, il s'effectue en 1983 un ralentissement notable du rythme de croissance des salaires, qui se continuera certainement en 1984, comme l'indiquent les contrats de travail récemment signés. Même si les salaires augmentent présentement plus vite dans les usines du Québec que dans celles du Canada et des États-Unis, les salaires horaires au Québec y sont d'environ 12,0% inférieurs à ceux versés aux États-Unis et 7,0% inférieurs à ceux payés au Canada.

Rémunérations horaires moyennes
Industries manufacturières **Juin 1983**

Industries	Québec $ C	Canada $ C	Québec/ Canada	États-Unis $ C	Québec/ États-Unis	Canada/ États-Unis
Aliments et boissons	9,56	9,34	102,4	10,07	94,9	92,8
Tabac	14,29	14,15	101,0	13,46	106,2	105,1
Caoutchouc et produits en matière plastique	7,86	9,11	86,3	9,81	80,1	92,9
Cuir	6,49	6,36	102,0	6,78	95,7	93,8
Textiles	7,57	8,07	93,8	7,59	99,7	106,3
Bonneterie	6,21	6,07	102,3	n.d.	—	—
Habillement	6,82	6,08	112,2	n.d.	—	—
Bois	7,90	10,35	76,3	9,66	81,8	107,1
Meubles	8,00	7,74	103,4	8,13	98,4	95,2
Papiers	12,64	13,12	96,3	12,20	103,6	107,5
Imprimerie	10,41	10,61	98,1	11,18	93,1	94,9
Métaux primaires	13,04	13,03	100,1	13,87	94,0	93,9
Produits métalliques	9,88	10,44	94,6	11,23	88,0	93,0
Machinerie	10,29	11,08	92,9	11,88	86,6	93,3
Matériel de transport	11,56	11,75	98,4	14,33	80,7	82,0
Appareils et matériel électriques	9,81	9,80	100,1	10,65	92,1	92,0
Produits minéraux non métalliques	10,63	11,15	95,3	11,42	93,1	97,6
Pétrole et charbon	15,46	14,41	107,3	16,18	95,6	89,1
Produits chimiques	10,11	10,97	92,2	12,95	78,1	84,7
Industries manufacturières diverses	7,90	8,28	95,4	8,38	94,3	98,8
Biens durables	9,99	10,93	91,4	11,55	86,5	94,6
Biens non durables	9,28	9,64	96,3	9,89	93,8	97,5
Total manufacturier	**9,59**	**10,29**	**93,2**	**10,86**	**88,3**	**94,8**

Notes: – Taux de conversation: 1,2322 $ Can. = 1,00 $ É.U.
– Le surtemps n'est pas compris dans les rémunérations.
Note: Les taux de variation ont été calculés avec les données non arrondies.
Sources: Statistique Canada, « Emploi, gains et durée du travail », nouvelle enquête pour l'univers intégral des entreprises, cat. no 72-002. U.S. Dept. of Labor, "Monthly Labor Review".

Pour leur part, les rémunérations hebdomadaires moyennes versées en juin 1983 à l'ensemble des salariés dans les entreprises de fabrication sont de 418,88 $, 428,48 $ et 391,97 $ respectivement au Canada, en Ontario et au Québec. Aux États-Unis au même moment, le même salaire est de 355,04 $ américains, soit 437,48 $ canadiens. Il existe donc un écart de 10,0% entre les salaires hebdomadaires québécois et américains dans le secteur de la transformation.

Ainsi, en dépit de la décélération des salaires et de la relative stabilité du taux de change, on constate en 1983 une hausse plus forte au Québec qu'au Canada et, au Canada qu'aux États-Unis, des salaires manufacturiers, ce qui perpétue la tendance qui prévalait. Toutefois, la productivité des fabricants québécois et canadiens augmenterait à nouveau en 1983, après quelques années de tendance à la baisse, au point où les coûts unitaires de main-d'oeuvre diminuent au Canada au premier semestre de 1983, pendant qu'ils augmentent légèrement aux États-Unis. Certes, la productivité manufacturière continue d'être plus faible au Québec qu'au Canada et inférieure au Canada à celle des États-Unis. De plus, l'apparente hausse de la compétivité des fabricants canadiens et québécois en 1983 vis-à-vis de leurs concurrents américains est trop mince et de trop courte durée pour permettre des conclusions formelles. Par surcroît, si on fait jouer l'influence du taux de change, aussi mince soit-elle en 1983, le gain relatif n'existe à vrai dire plus. Toutefois, il importe de noter que la situation concurrentielle des fabricants canadiens et québécois ne se détériore plus en 1983 et que cela tient à l'évolution de leur productivité plutôt qu'à celle de leurs coûts salariaux.

Les profits

C'est dans un tel contexte de hausse modérée et décroissante de leurs coûts, de ralentissement de l'inflation, de meilleurs coefficients d'exploitation et d'une productivité à la hausse que les manufacturiers québécois vivent la reprise économique en 1983. Dans ces conditions, les bénéfices ne tardent pas à refléter l'amélioration de la situation financière. En effet, après deux années consécutives de baisse, les bénéfices des entreprises manufacturières s'accroissent au Canada en 1983. Après désaisonnalisation et comparés au trimestre précédent, les bénéfices avant impôts au Canada dans l'ensemble des industries de transformation augmentent de 20,0% au troisième trimestre de 1983, après avoir progressé de 38,0% au deuxième et de 25,0% au premier. Ainsi, les profits avant impôts des industries manufacturières au troisième trimestre dépassent de près de 85,0% ceux réalisés au troisième trimestre de 1982. En outre, le niveau des bénéfices avant impôts des fabricants canadiens est légèrement supérieur, au troisième trimestre de 1983, à ce qu'il était au même trimestre de 1981, soit au tout début de la récession, ce qui est une indication claire d'une meilleure santé financière chez les fabricants canadiens et québécois.

Les immobilisations manufacturières

Les immobilisations manufacturières au Québec en 1983 devraient atteindre 1 989,8 millions de $. Bien que révisées à la hausse en cours d'année, elles seraient quand même légèrement inférieures à leur niveau de 1982, soit d'environ 1,5%. Il s'agit malgré tout d'une performance acceptable si l'on considère que les immobilisations devraient diminuer de 18,1% en Ontario, de 25,6% en Alberta, de 56,1% en Colombie-Britannique et de 21,7% dans l'ensemble du Canada. Les fabricants de biens durables augmentent leurs immobilisations de 9,9% tandis que les fabricants de biens non durables diminuent les leurs de 8,7%.

Les manufacturiers québécois prévoient immobiliser 475,8 millions de $ en construction et 1 514,0 millions en machines et outillages. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un exceptionnel effort de plusieurs manufacturiers (appareils électriques, tabac, produits chimiques) visant à remplacer et moderniser leur machinerie au Québec en 1983; ceci est un excellent indice de hausses futures de la productivité dans ces industries.

Sept seulement des vingt groupes majeurs de manufacturiers diminuent en 1983 la valeur de leurs immobilisations. Quatre d'entre eux monopolisent à eux seuls près de 95% de la diminution brute totale de l'ensemble du secteur de la transformation. Il s'agit, par ordre décroissant d'importance, des industries du papier et des produits connexes, du raffinage du pétrole, du textile et du bois. En contre partie, les principales hausses en valeur se concentrent dans les trois secteurs des appareils et matériels électriques, des produits chimiques et des mé-

Immobilisations dans la fabrication, par industrie
Québec

Industries	1979	1980	1981	1982	1983*	1980/1979	1981/1980	1982/1981	1983/1982
	millions de dollars					pourcentage			
Aliments et boissons	177,4	229,6	192,8	182,4	186,6	29,4	−16,0	−5,4	2,3
Tabac	14,3	14,2	17,6	20,1	30,6	−0,7	23,9	14,2	52,2
Caoutchouc	30,2	26,7	18,5	25,4	34,3	−11,6	−30,7	37,3	35,0
Cuir	4,7	4,3	4,6	2,2	2,4	−8,5	7,0	−52,2	9,1
Textile	46,5	83,0	82,2	84,0	62,4	78,5	−1,0	2,2	−25,7
Bonneterie	9,5	19,4	11,0	11,3	12,1	104,2	−43,3	2,7	7,1
Vêtement	10,2	14,4	13,2	7,9	7,5	41,2	−8,3	−40,2	−5,1
Bois	60,4	68,5	61,1	49,3	30,0	13,4	−10,8	−19,3	−39,2
Meuble et articles d'ameublement	11,1	10,5	12,8	5,9	7,5	−5,4	21,9	−53,9	27,1
Papier et produits connexes	232,4	365,3	481,4	461,8	384,9	57,2	31,8	−4,1	−16,7
Imprimerie, édition et industries connexes	24,6	39,0	32,3	26,1	35,2	58,5	−17,2	−19,2	34,9
Industrie métallique primaire	113,3	403,3	439,9	269,3	304,1	256,0	9,1	−38,8	12,9
Industrie des produits métalliques	65,6	72,9	65,3	39,0	32,9	11,1	−10,4	−40,3	−15,6
Industrie de la machinerie	47,6	53,5	52,5	61,6	62,7	12,4	−1,9	17,3	1,8
Industrie du matériel de transport	52,8	109 6	103,3	94,4	97,1	107,6	−5,7	−8,6	2,9
Appareils et matériel électriques	44,1	61,5	86,2	91,9	146,2	39,5	40,2	6,6	59,1
Produits minéraux non métalliques	65,2	72,7	58,4	47,1	43,5	11,5	−19,7	−19,3	−7,6
Dérivés du pétrole et du charbon	77,5	73,7	108,8	198,4	133,0	−4,9	47,6	82,4	−33,0
Industrie chimique et produits connexes	172,7	208,2	171,3	111,4	139,9	20,6	−17,7	−35,0	25,6
Industries manufacturières diverses	22,6	28,7	20,5	20,2	22,0	27,0	−28,6	−1,5	8,9
Biens-capitaux imputés	165,5	230,6	238,7	209,7	214,9	—	—	—	—
Biens durables	460,1	852,5	879,5	658,5	724,0	85,3	3,2	−25,1	9,9
Biens non durables	822,6	1 106,5	1 154,2	1 151,2	1 050,9	34,5	4,3	−0,3	−8,7
Total	**1 448,2**	**2 189,6**	**2 272,4**	**2 019,4**	**1 989,8**	**51,2**	**3,8**	**−11,1**	**−1,5**

* Prévisions révisées à la mi-année.
Source: Investissements privés et publics au Canada (61-205 et 61-206), S.C.: Direction de l'analyse et de la prévision économiques, MICT.

taux primaires; dans l'industrie des métaux primaires, l'effort de capitalisation des alumineries ressort nettement. Quatre autres groupes majeurs d'industries augmentent substantiellement leurs dépenses de capital, bien qu'en termes absolus ces hausses ne représentent pas de très gros montants d'argent: il s'agit des industries du tabac, du caoutchouc, de l'imprimerie et de l'édition ainsi que du meuble.

Des enquêtes récentes du Conference Board et de Statistique Canada soulignent qu'au cours des derniers mois, la confiance des hommes d'affaires s'est grandement améliorée; une proportion croissante de dirigeants d'entreprises se dit disposée à augmenter ses immobilisations à court terme. Les positions financières des entreprises se sont améliorées, les profits sont en forte croissance grâce en bonne partie à la baisse des taux d'intérêt et la situation économique générale suscite davantage d'optimisme.

Les obstacles les plus importants à une augmentation soutenue des investissements seraient pour certains une demande encore faible, pour d'autres un excédent des capacités de production ou les taux d'intérêt réels encore trop élevés. Dans ce contexte, les investisseurs québécois manifestent par leurs intentions d'investir qu'ils sont plus optimistes que leurs confrères canadiens.

Immobilisations dans la fabrication, par industrie
Québec/Canada
1974-1983

Industries	1979	1980	1981	1982	1983*	1974/1978	1979/1983
	rapport en pourcentage						
Aliments et boissons	25,8	26,2	25,9	21,0	22,1	22,3	24,1
Tabac	50,4	36,6	55,9	43,5	58,8	58,9	49,2
Caoutchouc	16,4	13,6	6,5	9,6	21,2	25,4	12,4
Cuir	29,4	23,0	26,9	23,9	14,7	29,7	23,5
Textile	42,5	50,6	50,2	52,0	36,3	51,2	46,5
Bonneterie	60,5	71,6	64,7	77,9	55,0	59,0	65,7
Vêtement	39,1	43,8	35,5	36,6	42,4	47,0	39,3
Bois	14,6	14,6	13,6	17,8	19,0	19,0	15,2
Meuble et articles d'ameublement	38,3	33,3	24,4	14,0	29,9	41,4	26,5
Papier et produits connexes	27,7	27,4	22,1	25,2	37,6	33,0	26,7
Imprimerie, édition et industries connexes	15,4	20,0	15,7	15,4	20,7	21,1	17,5
Industrie métallique primaire	14,6	31,3	27,2	22,1	38,3	25,6	26,9
Industrie des produits métalliques	21,9	18,2	18,6	15,7	17,0	22,3	18,5
Industrie de la machinerie	23,1	18,8	16,0	20,9	31,1	19,3	21,1
Industrie du matériel de transport	8,0	8,7	8,5	14,4	13,2	11,1	10,1
Appareils et matériel électriques	25,1	21,8	25,0	25,9	36,0	27,9	27,5
Produits minéraux non métalliques	16,5	22,7	16,8	26,1	27,2	17,0	20,4
Dérivés du pétrole et du charbon	28,3	22,7	12,9	17,8	17,1	14,2	17,7
Industrie chimique et produits connexes	14,0	19,7	8,0	5,3	8,3	16,0	9,7
Industries manufacturières diverses	30,4	25,9	18,9	19,3	21,5	25,9	22,8
Biens durables	15,6	19,7	18,7	20,1	27,1	21,1	19,9
Biens non durables	22,5	25,3	17,0	17,1	20,8	23,2	19,9
Total	19,5	22,5	17,8	18,2	22,8	22,4	19,9

* Prévisions révisées à la mi-année.
Source: Direction de l'analyse et de la prévision économiques, MICT.

II. Évolution du commerce au Québec en 1983

L'activité dans le secteur du commerce au Canada au cours des trois premiers trimestres de 1983 se caractérise par une croissance modérée mais soutenue. En effet, le produit intérieur brut réel s'accroît de 1,5%, 2,3% et 1,5% respectivement par rapport aux trimestres précédents, soit une hausse de 1,9% par rapport aux neuf premiers mois de 1982. C'est surtout au niveau du commerce de détail que la reprise se fait le plus sentir, avec un accroissement de 2,4%. Pour le commerce de gros, l'augmentation n'est que de 1,0%. La plus grande partie de l'augmentation du commerce de détail en 1983 est imputable à la hausse des ventes de biens durables. Dans le cas des meubles et articles ménagers, elle s'est principalement produite au début du troisième trimestre avant la réimposition de la taxe de vente en Ontario sur ces articles.

Le Québec ne dispose pas actuellement de données pour l'année 1983 sur la valeur de la « production » du secteur commerce. Toutefois, certains indicateurs connus montrent que la situation va beaucoup mieux au Québec qu'au Canada, tels que les ventes au détail qui s'accroissent en termes réels de 1,7% au Québec, comparativement à 0,9% au Canada (9 mois connus), l'emploi qui augmente de 2,8% au Québec alors qu'il diminue de 0,6% au Canada (10 mois connus) et les salaires et traitements qui progressent de 6,1% au Québec et seulement de 1,9% au Canada (8 mois connus).

Le commerce est un excellent indicateur de la situation économique; la consommation est en effet à la base de la croissance et du progrès économiques. Le commerce de détail, plus précisément, constitue l'essentiel des dépenses personnelles en biens qui, avec celles en services, contribuent à près de 60% du produit intérieur brut du Québec.

Ventes au détail — Québec
Neuf premiers mois 1983/ neuf premiers mois 1982

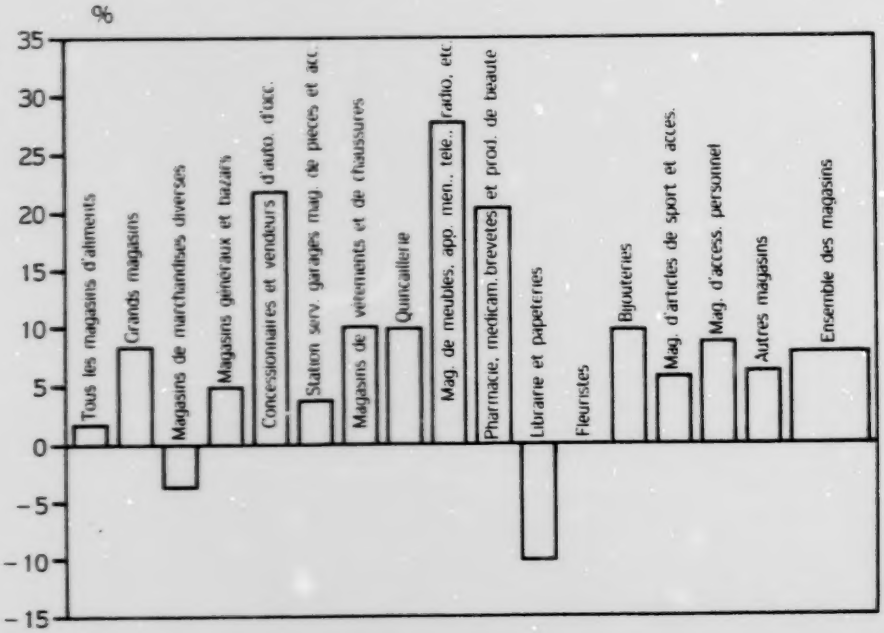

Ventes au détail
Biens durables
Variations annuelles
en pourcentage

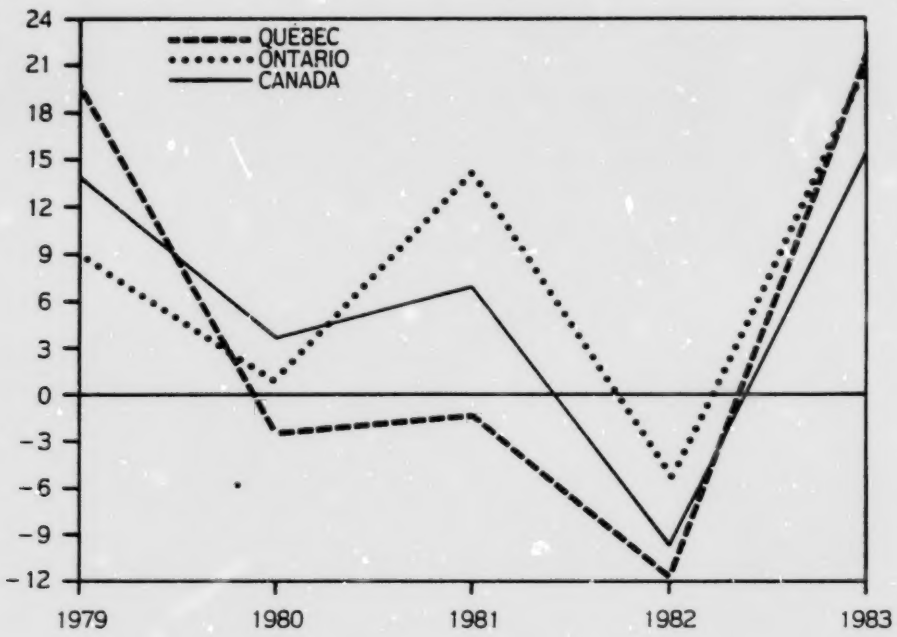

Indice des prix
à la consommation
Biens durables
Variations annuelles
en pourcentage

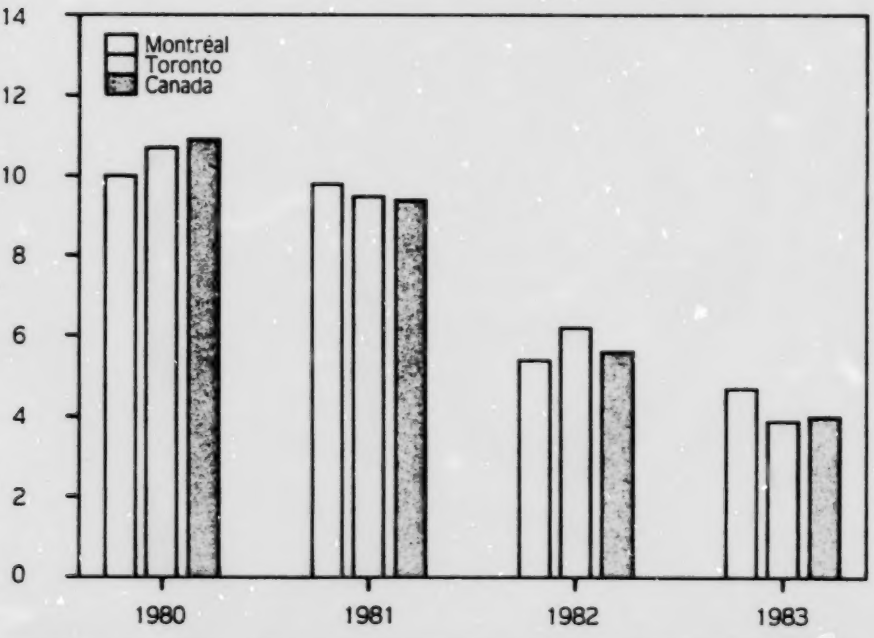

Ventes au détail
Biens semi-durables
Variations annuelles
en pourcentage

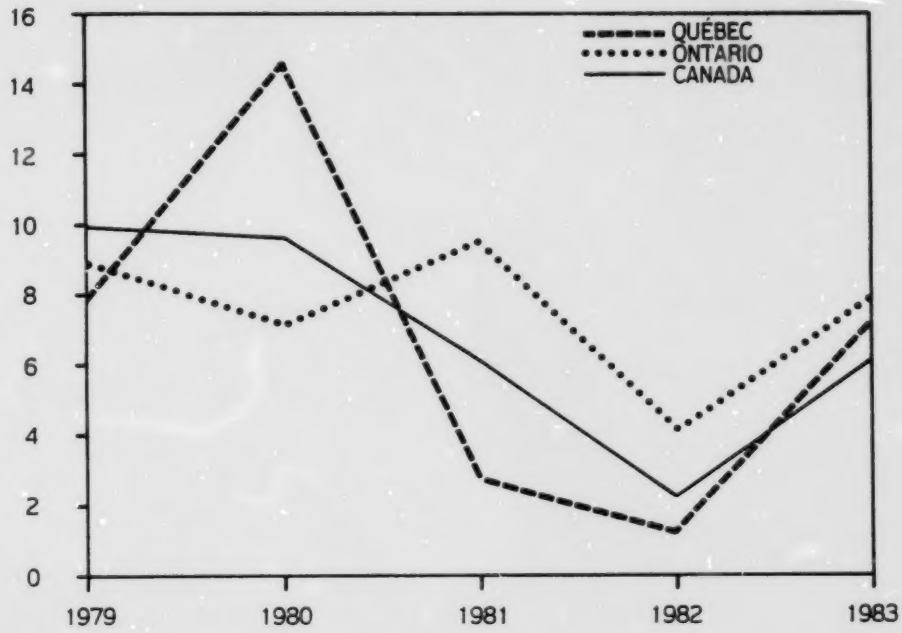

Indice des prix
à la consommation
Biens semi-durables
Variations annuelles
en pourcentage

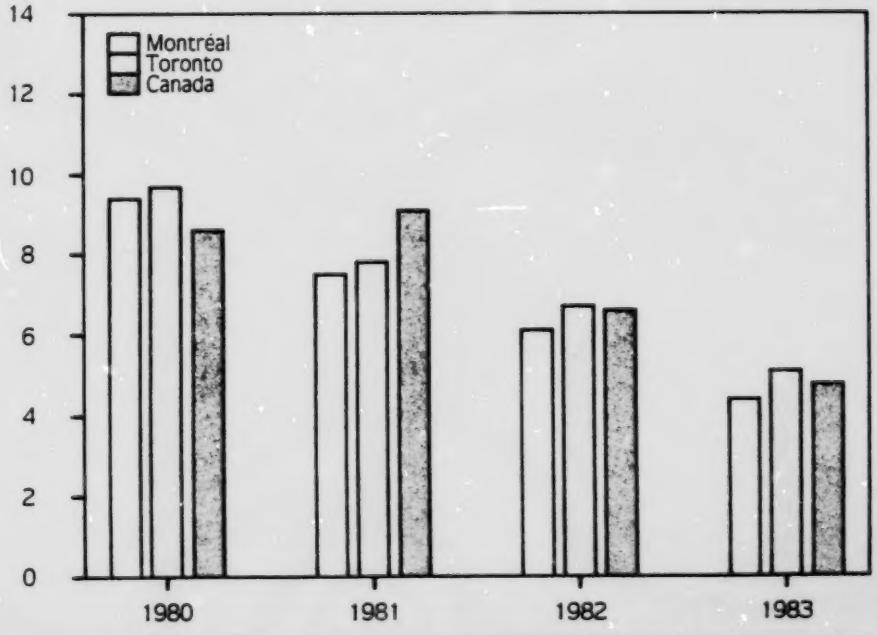

Ventes au détail
Biens non durables
Variations annuelles
en pourcentage

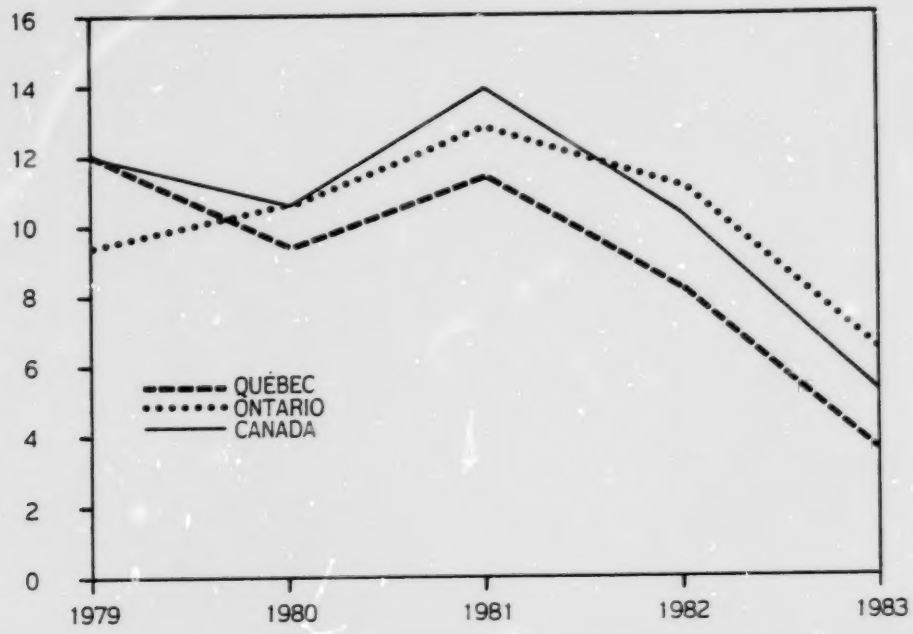

Indice des prix
à la consommation
Biens non durables
Variations annuelles
en pourcentage

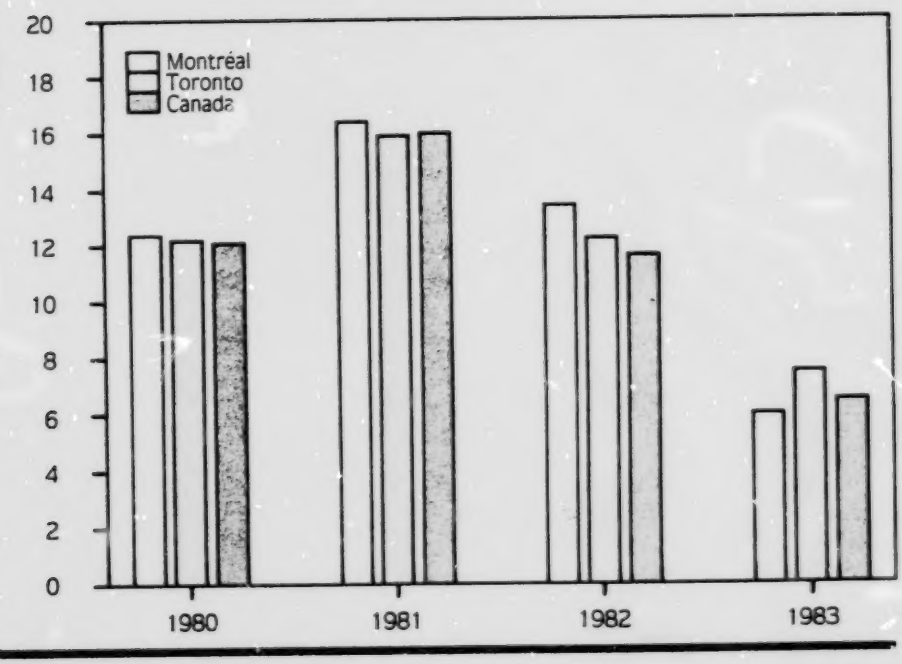

L'effondrement des ventes au détail au cours de la récession 81-82 fait place à un mouvement de reprise soutenue dès le début de l'année 1983. Au cours des six premiers mois, elles s'accroissent de 7.7% par rapport à la même période en 1982, soit beaucoup plus rapidement qu'au Canada. Par la suite, elles s'essoufflent quelque peu pour reprendre avec encore plus de vigueur. Ainsi, pour les neuf premiers mois, les ventes au détail augmentent de 7.8% en valeur soit, compte tenu de l'indice des prix à la consommation, une hausse en termes réels de 1.7%.

C'est en particulier la performance des ventes de biens durables qui soutient cette reprise. Par contre, le financement des achats au détail par l'épargne plutôt que par le revenu, joint à une baisse du crédit, rendent cette relance fragile au début. Cependant en fin d'année, l'amélioration persistante de la situation de l'emploi au Québec la rend vigoureuse et plus durable. Au total en 1983, l'augmentation en volume des ventes au détail devrait atteindre environ 3%.

Cette reprise vigoureuse des ventes au détail s'explique par la performance exceptionnelle des ventes de biens durables (automobiles, appareils électroménagers etc.). La hausse des ventes de ces biens atteint 21.9% pour les neuf premiers mois de 1983. L'augmentation en volume (16.4%) est supérieure à celle de l'ensemble du pays. Les ventes de biens semi-durables connaissent également une croissance remarquable. Avec une progression en valeur de 7.2% pour les neuf premiers mois de 1983, elles enregistrent une hausse en volume de 2.7% soit une croissance plus forte qu'au Canada. Par contre les ventes des aliments et autres biens de la catégorie des biens non durables augmentent de 3.5% en valeur soit une diminution de 1.9% en volume.

Financement des achats de biens de consommation

a) Salaires et revenus

Les salaires, traitements et revenus supplémentaires constituent le principal moyen de financement des acquisitions de biens de consommation. Pour les huit premiers mois de 1983, les salaires, traitements et revenus supplémentaires augmentent de 3.3% dans l'ensemble de l'économie québécoise. En termes réels toutefois comme dans l'ensemble du Canada, ils subissent une baisse, soit de 2.6% au Québec.

Par contre, dans le commerce pour les huit premiers mois de 1983, les salaires et traitements augmentent plus rapidement au Québec (6.1%) que dans l'ensemble du Canada (1.9%); on y constate même un accroissement du pouvoir d'achat. L'écart entre la hausse des ventes au détail et celle des salaires et traitements indique éventuellement que les ventes dans le commerce ont exigé des consommateurs le recours à d'autres moyens tels le crédit et l'épargne pour financer leurs achats de biens.

b) Le crédit à la consommation

Le crédit à la consommation sert généralement à financer les ventes de biens durables. Dans le commerce de détail, nous ne disposons pas de données complètes sur les variations du crédit à la consommation. Les données fournies par les banques révèlent cependant que le mouvement à la baisse qui s'étend sur toute l'année 1982, se poursuit au premier trimestre de 1983.

Du quatrième trimestre de 1982 au premier trimestre de 1983, le crédit diminue de 1% mais toutefois moins rapidement qu'au Canada (3.3%). Par contre, du premier au deuxième trimestre de 1983, le crédit à la consommation augmente de 5.9% au Québec alors qu'il ne progresse que de 2% au Canada.

Cette hausse au Québec, suit évidemment la reprise des ventes au détail en particulier celles de biens durables. Au premier trimestre, la baisse du crédit traduisait une plus grande utilisation de l'épargne pour le financement des dépenses de consommation, alors qu'en 1982 les taux d'intérêt records enregistrés au cours de l'année ont créé une grande incitation à l'épargne.

c) Le mouvement de l'épargne

Au premier trimestre de l'année 1983, le taux d'épargne désaisonnalisé dans l'ensemble du Canada se situait à 12,4% soit nettement inférieur au taux de 15,9% du premier trimestre de 1982. Du premier trimestre de 1982 au premier trimestre de 1983, l'épargne diminue de 19,1%. Du premier au second trimestre de 1983, elle chute de 10,7%; cette baisse coïncide avec une réduction du crédit. L'épargne a donc financé en grande partie les dépenses de consommation jusqu'au deuxième trimestre de 1983. Pour le reste de l'année, la tendance persistante de l'amélioration de la situation de l'emploi et le regain de confiance des agents économiques font que la hausse des ventes de biens de consommation est soutenue par les revenus et le crédit. Ainsi, au troisième trimestre, l'épargne s'accroît de 37,4% par rapport au deuxième trimestre.

Les prix dans le commerce de détail

Le ralentissement de la hausse des prix au Québec est aussi un facteur explicatif de la bonne performance dans le commerce de détail au Québec.

La décélération de la hausse des prix à la consommation, amorcée dans tout le Canada au cours de l'année 1982, se poursuit en 1983. Cette baisse de l'inflation se manifeste encore plus fortement au Québec que partout au pays. La hausse des prix atteint 11,6% au Québec en 1982. Pour l'ensemble de l'année 1983, elle devrait se situer à environ 5,6%, soit plus bas que la moyenne canadienne (5,9%). En Ontario, l'indice des prix à la consommation pourrait atteindre 6,1%.

Pour les dix premiers mois de l'année 1983, l'indice global des prix à la consommation s'accroît de 5,9% par rapport à une hausse de 11,9% pour la période correspondante de 1982. Hormis les prix des soins de santé et soins personnels qui augmentent plus rapidement qu'au cours de la même période de 1982, on assiste à un ralentissement de l'ensemble des composants de l'indice global. Ce sont cependant les aliments et les transports qui réalisent les meilleures performances.

En considérant les prix par catégorie de biens, on constate que ce sont les prix des biens non durables (aliments, etc.) et de consommation courante qui augmentent plus rapidement. La hausse (6%) est

Indice d'ensemble des prix à la consommation
Variations annuelles en pourcentage

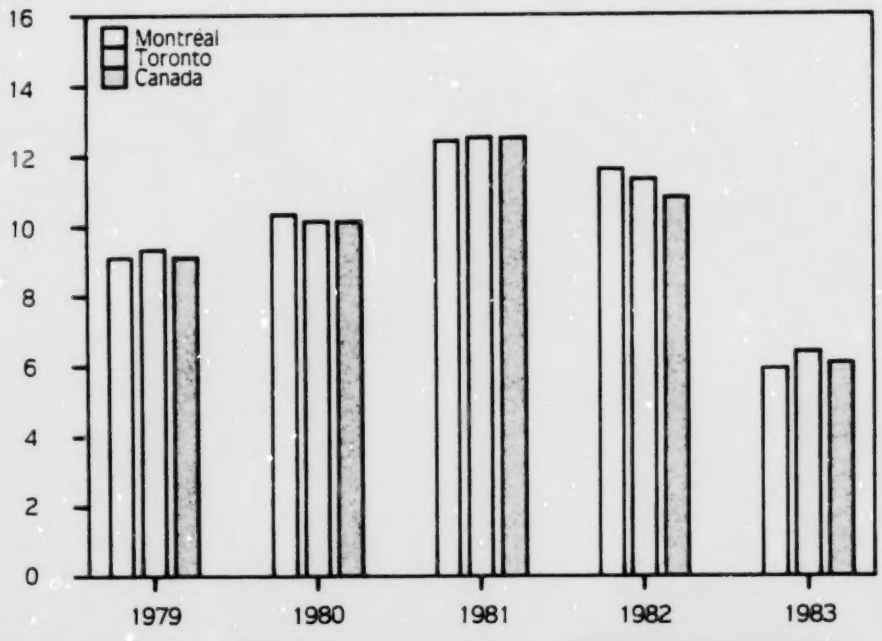

supérieure à celle de l'indice global. Les prix des biens semi-durables et durables atteignent respectivement 4,4% et 4,7%.

L'emploi dans le commerce

Après avoir diminué de 6,1% en 1982, l'emploi dans le commerce au Québec s'accroît de 2,8% au cours des dix premiers mois de 1983, comparativement à la même période de 1982. Au Canada, on assiste, pour la même période, à une baisse de 0,6% et en Ontario à une baisse de 2,2%. La part relative de l'emploi dans le commerce au Québec dans l'ensemble canadien passe ainsi de 23,6% en 1982 à 24,4% en 1983, alors que celle de l'Ontario diminue de 37,7% en 1982 à 37,0% en 1983.

Au Québec, c'est au niveau du commerce de détail que se trouve concentré principalement l'accroissement de l'emploi dans le commerce en 1983. On constate, en effet, une augmentation de 3,7% dans celui-ci, alors que dans le commerce de gros, l'augmentation n'est que de 0,9%. Il ne s'agit, toutefois, que d'une hausse de l'emploi à temps partiel, dont les effectifs s'accroissent de 16,7%, puisque l'emploi à plein temps diminue de 0,3%. Dans le cas du temps partiel, l'augmentation de l'emploi se retrouve principalement chez les femmes, en hausse de 20,0%. Chez les hommes, elle est de 10,7%.

L'emploi dans le commerce
Québec — Ontario — Canada

		1980	1981	1982	1983*	1981/1980	1982/1981	1983/1982
Commerce-total								
— Québec		448	462	434	448	3,1	−6,1	2,8
— Ontario		666	678	693	677	1,8	2,2	−2,2
— Canada		1 830	1 875	1 839	1 832	2,5	−1,9	−0,6
Qué./C. %		24,5	24,6	23,6	24,4			
Ont./C. %		36,4	36,2	37,7	37,0			
Québec								
Plein temps	Total	378	380	354	357	0,5	−6,8	−0,3
Temps partiel	Total	70	81	80	91	15,7	−1,2	16,7
	Hommes	24	29	28	31	20,8	−3,4	10,7
	Femmes	46	52	51	60	13,0	−1,9	20,0
Commerce de gros		118	118	111	115	0,0	−5,9	0,9
Commerce de détail		330	344	323	334	4,2	−6,1	3,7

*10 mois.
Source: Enquête sur la population active, S.C.

Les faillites dans le commerce

Le nombre de faillites dans le commerce (1 086) est beaucoup plus important que dans le secteur manufacturier (369). Le passif moyen y est toutefois nettement inférieur à celui du manufacturier, soit de 172 741 dollars par rapport à 279 062, en 1983. Après une augmentation de 103,9% en 1982, le passif total diminue de 11,0% au cours des dix premiers mois de 1983 pour s'établir à 187,6 millions de $. En Ontario, le passif des faillites qui avait augmenté de 101,0% en 1982 diminue par contre de 48,2% en 1983 et ne représente plus que 39,9% de celui du Québec comparativement à 66,0% en 1982. Il semble donc que le commerce au Québec, durement touché par les faillites pendant la récession économique, tarde à récupérer lors de la reprise de l'activité économique.

Faillites commerciales dans le commerce

Québec — Ontario — Canada

	1980	1981	1982	1983*	1981/1980	1982/1981	1983*/1982
					Variation en %		
Nombre — Québec	898	1 151	1 470	1 086	28,2	27,7	−12,2
— Ontario	804	886	1 036	763	10,2	16,9	−10,6
— Canada	2 120	2 560	3 283	2 567	20,8	28,2	−5,9
Qué./C %	42,3	45,0	44,8	42,3			
Ont./C %	37,9	34,6	31,6	29,7			
Passif ('000 $)							
— Québec	95 007	127 630	260 264	187 597	34,3	103,9	−11,0
— Ontario	70 067	85 533	171 882	74 770	22,1	101,0	−48,2
— Canada	209 554	279 179	654 564	451 260	33,2	134,5	−16,8
Qué./C %	45,3	45,7	39,8	41,6			
Ont./C %	33,4	30,6	26,3	16,6			
Passif: Importance relative dans l'économie							
— Québec %	30,2	25,1	31,1	33,0			
— Ontario %	24,3	25,1	25,9	19,9			
— Canada %	26,3	24,4	28,1	24,2			

* 10ers mois.

Sources: Consommation et Corporation Canada, Bureau du Surintendant des Faillites, « Bulletin sur l'insolvabilité »; Direction de l'analyse et de la prévision économiques, MICT.

Valeur des faillites
Commerce

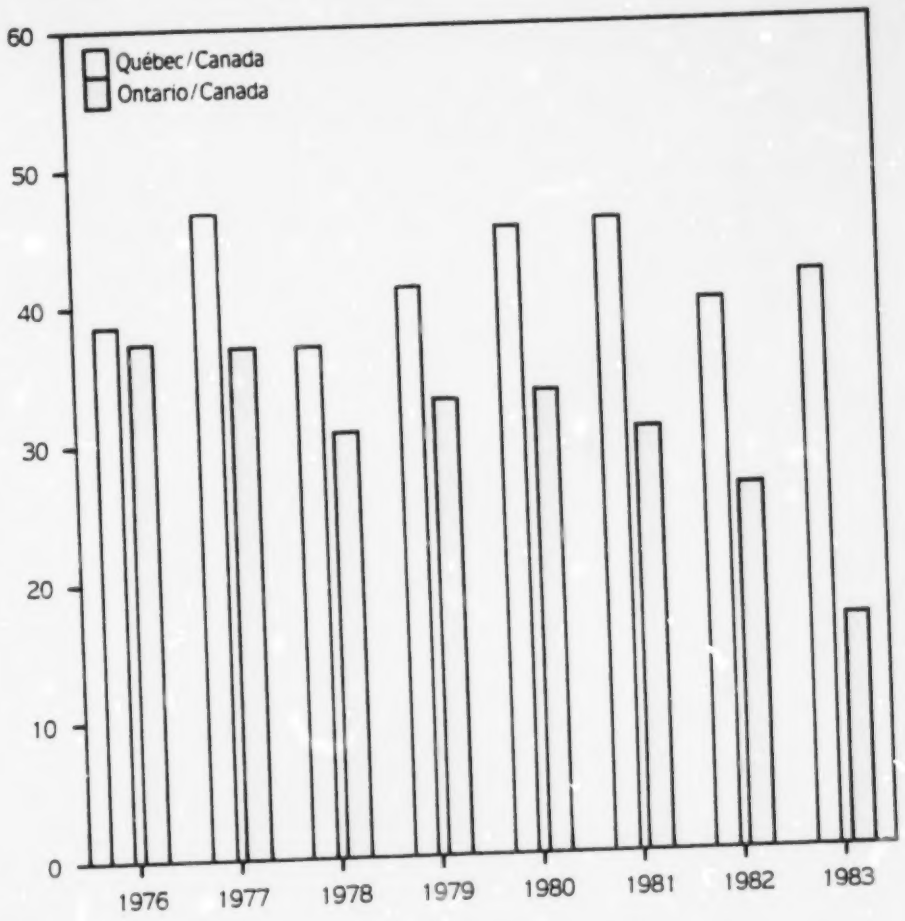

Les relations de travail

Le nombre de jours-personnes perdus en arrêts de travail au Québec, suite à des grèves ou lock-out chez les commerçants, augmente pour une deuxième année consécutive et, au cours des dix premiers mois de 1983 par rapport à la même période de 1982, la hausse est de 33,5% (+29,8% en 1982). Le nombre de jours-personnes perdus en 1983 (10 mois) totalise ainsi 111 772, impliquant 4 238 travailleurs pour une moyenne de 26,4 jours par travailleur. L'importance du commerce de détail par rapport au commerce de gros fait que l'on retrouve 92,2% des jours-personnes perdus dans cette catégorie.

Jours-personnes perdus en arrêts de travail et nombre de travailleurs impliqués
Commerce
Québec

	1980	1981	1982	1983*	1981/1980	1982/1981	1983*/1982
	nombre				pourcentage		
Gros							
— Jours-personnes	32 114	16 972	9 768	8 742	−47,2	−42,4	14,2
— Travailleurs	1 137	872	496	326	−23,3	−43,1	−1,5
— Jours par travailleur	28,2	19,5	19,7	26,8			
Détail							
— Jours-personnes	67 040	68 481	101 116	103 030	2,1	47,7	35,4
— Travailleurs	2 584	1 666	2 180	3 912	−35,5	30,8	134,8
— Jours par travailleur	25,9	41,1	46,4	26,3			
Total							
— Jours-personnes	99 154	85 453	110 884	111 772	−13,8	29,8	33,5
— Travailleurs	3 721	2 538	2 676	4 238	−31,8	5,4	112,2
— Jours par travailleur	26,6	33,7	41,4	26,4			

* 10ème mois.
Source: Travail-Québec, Grèves et lock-out au Québec; Direction de l'analyse et de la prévision économiques, MICT.

Les profits dans le commerce

La forte reprise des bénéfices au Canada qui avait commencé au début de 1983 se poursuit tout au long des trois premiers trimestres. Les causes fondamentales de cette amélioration de la rentabilité des sociétés sont l'augmentation des ventes ainsi que la réduction des dépenses en intérêts et l'amélioration des marges d'exploitation.

Par rapport à la même période de 1982, les bénéfices de base du secteur du commerce s'accroissent de 33,7% en 1983, comparativement à 25,0% pour l'ensemble des sociétés industrielles. La hausse des profits est plus prononcée dans le commerce de gros, 37,1% que dans celui de détail, 29,7%.

Au Québec, la reprise plus forte des ventes dans le commerce de gros et de détail permet d'anticiper une hausse encore plus élevée des profits qu'au Canada.

Les immobilisations

Les dépenses en immobilisations des commerçants atteignent 281,9 millions de $ en 1983, soit une hausse de 5,6% par rapport à 1982. Ce taux de croissance est élevé pour le commerce; il représente l'une des meilleures performances sectorielles au Québec en 1983. Les commerçants dépensent 67,4 millions de $ en construction et 214,5 millions de $ en machines et outillages. Une importante partie des dépenses est consacrée à des modifications, rénovations et agrandissements de centres de commerce de gros et de détail de la région de Montréal.

III. Évolution du tourisme au Québec en 1983

En 1983, le Canada enregistre un fort accroissement de son déficit au compte des voyages. Celui-ci, en effet, passe de 971 millions de $ pour les neuf premiers mois de 1982 à 1 491 millions de $ pour la même période de 1983, soit une hausse de 520 millions de $. Pour l'ensemble de l'année 1983, il devrait se situer à plus de 1,9 milliard de $, comparativement à 1,3 milliard de $ en 1982.

Cet accroissement du déficit pour les trois premiers trimestres de 1983 est dû essentiellement à la hausse de 583 millions de $ des dépenses des Canadiens à l'étranger, puisque les recettes, elles, augmentent de 63 millions de $. Alors que les recettes vis-à-vis des États-Unis s'accroissent de 235 millions de $, celles par rapport aux autres pays diminuent de 136 millions de $. Par contre, les Canadiens dépensent, au cours de la même période, 433 millions de $ de plus aux États-Unis et 203 millions de $ de plus dans les autres pays.

La stabilisation du dollar canadien par rapport à la devise américaine, la hausse du revenu personnel disponible des Canadiens, la baisse du prix de l'essence aux Etats-Unis et les conditions climatiques très favorables au cours de l'été dans l'est du continent américain contribuent à inciter les Canadiens à aller davantage aux États-Unis en 1983. On assiste, en effet, pour les neuf premiers mois de 1983 à une augmentation de 17,6% du nombre de résidents du Canada voyageant aux États-Unis. Par contre, pour la même période, le nombre d'Américains venant au Canada ne s'accroît que de 1,0%.

L'appréciation du dollar canadien par rapport aux principales monnaies européennes en 1983 est certainement un facteur déterminant dans l'évolution du tourisme entre le Canada et ces pays. De janvier à septembre, le dollar canadien s'apprécie par rapport au franc français de 18,6%, par rapport au mark allemand de 11,3%, et par rapport à la livre sterling de 4,6%. Or, pour la même période, le nombre de touristes venant de France diminue de 26,9%, d'Allemagne de 15,0% et du Royaume-Uni de 18,1%. Par contre, le nombre de Canadiens visitant les pays autres que les États-Unis s'accroît de 14,3%.

La performance du Québec sur les marchés touristiques en 1983 est affectée par une acumulation de facteurs défavorables. Parmi ces facteurs, on trouve une absence quasi totale de neige en début d'année, ce qui fait subir un dur contrecoup au tourisme hivernal. En outre, l'appréciation du dollar américain par rapport aux monnaies européennes et la baisse des tarifs aériens suite à leur déréglementation aux États-Unis, ont tendance à orienter vers l'Europe beaucoup de touristes américains qui choisiraient plutôt des destinations touristiques plus proches, donc moins onéreuses, comme le Québec.

Au total, pour les neuf premiers mois de 1983, le nombre de touristes passant une nuit ou plus au Québec diminue de 4,4%. C'est par rapport aux pays autres que les États-Unis que la baisse est la plus prononcée, soit 12,8%; vis-à-vis des États-Unis, elle est de 2,2%. Par contre, le nombre de Québécois allant à l'étranger s'accroît de 16,0%, soit une hausse de 16,3% à destination des États-Unis et de 14,2% vers les autres pays. Ces quelques données permettent de prévoir, tout comme au Canada, un accroissement du déficit touristique international du Québec en 1983.

L'hébergement et la restauration

Le tourisme n'apparaît pas comme tel sur la liste des activités économiques mais s'intègre plutôt à d'autres activités comme le transport, l'hébergement, la restauration, etc. C'est pour cette raison qu'il est pratiquement impossible d'isoler du point de vue statistique l'emploi et les investissements reliés directement à l'industrie touristique. Tout au plus, peut-on suivre l'évolution de ces variables dans les industries qui sont les plus touchées par l'industrie touristique, en particulier celle de l'hébergement et de la restauration.

Entre 1975 et 1978, le nombre d'emplois dans l'industrie de l'hébergement et de la restauration s'est accru de 37 000 au Québec. Par la suite, il s'est pratiquement maintenu au même niveau. En 1982, on retrouve 133 000 personnes travaillant dans cette industrie, soit 23,5% du total canadien. En Ontario et au Canada, c'est en 1980, soit une année plus tard que le Québec, que le niveau d'emploi semble s'être stabilisé dans cette industrie. En 1982, on y dénombre 212 000 personnes travaillant en Ontario (37,5% du total canadien) et 565 000 au Canada. En 1983, c'est au Québec que l'on retrouve

la presque totalité des emplois créés au Canada dans l'hébergement et la restauration. En effet, pour les onze premiers mois, sur les 15 000 nouveaux emplois créés au Canada dans cette industrie, 13 000 le sont au Québec, comparativement à seulement 3 000 en Ontario. Il s'agit d'une hausse de 9,7% par rapport à 1982 dans le cas du Québec.

En 1981 et 1982, les investissements dans l'industrie de l'hébergement et de la restauration ont été très vigoureux. En 1981, 98,1 millions de $ ont été investis dans cette industrie et, en 1982, 123,7 millions de $. En 1982, ces investissements se répartissent de la façon suivante: 89,5 millions de $ en immobilisations et 34,2 millions de $ en réparations. En 1983, les investissements dans l'hébergement et la restauration diminueraient de 37,4% pour se situer à 77,4 millions de $, soit une baisse de 54,2% des immobilisations et une légère hausse des réparations. Dans un autre domaine relié étroitement à l'industrie touristique, il faut mentionner la fin des travaux de construction du Palais des Congrès de Montréal en 1983. Par contre, des travaux d'agrandissement de celui de Québec devraient débuter d'ici quelques mois. Ces investissements devraient influencer de façon positive le tourisme au Québec dans les années qui viennent.

Perspectives 1984

Après avoir connu une reprise vigoureuse en 1983, notamment dans le secteur manufacturier, l'économie québécoise devrait continuer sur sa lancée en 1984. En effet, à peu près toutes les conditions sont réunies pour faire de 1984 une année de croissance de la production, de l'emploi et des revenus, dans un cadre non inflationniste.

En 1984, la situation économique mondiale devrait s'améliorer dans la plupart des principaux pays industrialisés, ce qui stimulera les exportations internationales du Québec. Cependant, la vigueur des devises canadiennes et américaines ainsi que les problèmes financiers des pays en voie de développement freineront la croissance des exportations québécoises, encourageront le protectionnisme international et inciteront les touristes étrangers à visiter des régions autres que l'Amérique du Nord. Néanmoins, la reprise aux États-Unis continuera en 1984, année d'élection présidentielle et elle stimulera la demande de biens et services en provenance du Québec ainsi que les voyages de vacances et d'affaires au Québec.

La hausse de l'emploi dans l'ensemble de l'économie québécoise en 1984 aura un effet de revenu et de mise en confiance qui devrait donner un second souffle aux dépenses de consommation en biens et services. Cette augmentation de la demande de biens fabriqués au Québec ne pourra toutefois pas se concentrer autant qu'en 1983 dans quelques secteurs de biens durables. En effets, les achats en 1983 d'automobiles neuves, qui avaient été retardés en 1981-82, ne s'accroîtront pas nécessairement au même rythme en 1984. De plus, il y aura en 1984 une diminution des mesures gouvernementales d'incitation à l'achat de meubles, d'appareils ménagers et même de résidences. Enfin, on peut s'attendre à une hausse sensible de l'épargne en 1984.

Comme autre préoccupation, il y aura les pressions à la hausse sur le loyer réel de l'argent, ce qui affectera les investisseurs et les consommateurs. Néanmoins, les entreprises atteindront en 1984 le coefficient d'exploitation qu'elles avaient avant la récession de 1981-82 et leurs bénéfices accumulés auront atteint un niveau suffisant pour assainir leur trésorerie, les mettre en confiance et pour stimuler la réalisation de projets d'expansion et de modernisation.

Ainsi, les investissements des entreprises québécoises, une demande plus diversifiée des consommateurs et une reconstitution des stocks contribueront à la croissance économique au Québec en 1984. On peut en effet prévoir une augmentation des investissements non résidentiels au Québec en 1984, contrairement à une diminution prévue dans le reste du Canada pour une troisième année consécutive. La hausse des immobilisations au Québec serait particulièrement forte dans les industries manufacturières de produits forestiers et de métaux primaires ainsi que dans le développement d'infrastructures touristiques.

Deuxième partie:

Les actions du MICT en 1983

Comme l'analyse de la situation économique en 1982 et 1983 l'a montré, les entreprises québécoises ont connu une période particulièrement difficile. Il a donc été nécessaire de mettre en place diverses mesures conjoncturelles qui venaient s'ajouter aux mesures structurelles afin de permettre à un plus grand nombre d'entreprises de passer au travers de la récession. De même, un ensemble de facteurs défavorables ayant affecté l'industrie touristique, l'accentuation des mesures gouvernementales devenait nécessaire ainsi que l'admissibilité à ce secteur des programmes généralement limités au secteur manufacturier. Enfin, il est apparu opportun de favoriser davantage le secteur coopératif à participer au développement de l'économie québécoise.

I. Le secteur manufacturier

A. Le plan d'action conjoncturel

D'abord, le programme d'urgence a été mis en place pour permettre aux entreprises viables de traverser la crise; puis, dès que la reprise s'est amorcée, le programme de financement des entreprises et des bourses d'affaires sont venus appuyer la relance.

Le programme d'urgence d'aide à la PME

Reflet de la conjoncture en 1982, l'intervention du MICT avait pris la forme d'une prise en charge d'une partie du taux d'intérêt particulièrement élevé exigé à cette époque. Et pour assurer les institutions financières, l'aide du gouvernement comportait aussi une garantie de remboursement en cas de défaut.

C'est ainsi que près de 700 entreprises ont pu bénéficier d'une assistance financière totalisant 150 $ millions et que plus de 30 000 emplois manufacturiers ont été protégés. À tous points de vue, ce programme s'est avéré une véritable réussite.

Le programme de financement des entreprises

L'impact de la récession sur la situation financière des entreprises fait que les entrepreneurs ne sont

pas en mesure d'accroître rapidement la production, ayant de la difficulté à trouver des capitaux pour de nouveaux investissements. Par ailleurs, plusieurs entreprises n'ont pas atteint leur capacité maximale de production et n'ont pas un fonds de roulement suffisant pour prendre de nouvelles commandes. De plus, la flambée encore toute récente des taux d'intérêt fait aussi hésiter les investisseurs qui craignent de voir le fardeau de la dette se remettre à augmenter subitement. D'où la nécessité de mettre en place un programme pour accélérer les investissements et améliorer le taux d'utilisation de la capacité de production des entreprises.

Le programme prévoit notamment que la Société de développement industriel pourra garantir, auprès de l'institution financière, les ⅔ de l'emprunt effectué par l'entreprise. Ces prêts seront d'une durée maximale de 5 ans selon l'objet du financement. De plus, les entreprises pourront, en versant une prime minime correspondant à 1% de la valeur du prêt, se protéger contre une hausse possible des taux d'intérêt. À cet égard, la S.D.I. s'engage à rembourser les ¾ de l'augmentation des taux d'intérêt pour la durée du prêt.

Le programme de financement des entreprises s'adresse prioritairement aux entreprises ayant déjà fait la preuve de leur rentabilité et de l'efficacité de leur gestion et qui ont un besoin de nouvelles sources de financement pour accroître leur niveau d'opération, réaliser de nouveaux investissements et accroître le nombre des emplois.

Le MICT prévoit atteindre environ 2 000 entreprises au cours des deux prochaines années et le prêt maximum admissible est de 10 millions de $ par entreprise.

Il est une caractéristique inhérente à ce programme, comme du programme d'urgence précédent, qui mérite d'être soulignée: il s'agit de la collaboration étroite entre le gouvernement et les institutions financières pour l'octroi de l'aide. Cette nouvelle formule de coopération, qui représente en soi une innovation, est appréciée autant des dirigeants d'entreprises que du gouvernement et des institutions financières.

Le programme de bourses d'affaires

Cette association tripartite entreprises/institutions bancaires/gouvernement fait également partie intégrante de la formule du Programme de bourses d'affaires pour les jeunes diplômés de Cegeps et d'Universités dévoilé en novembre dernier. Afin de stimuler l'esprit d'entreprise tout en contribuant à réduire le taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes, ce programme aide de jeunes diplômés à se lancer en affaires. Il prend la forme de prêts d'établissement à taux réduits permettant aux jeunes diplômés de fonder leur propre entreprise ou de devenir partenaires dans une entreprise existante. De plus, des mesures spécifiques ont été prises pour encourager davantage l'entrepreneurship féminin.

S'inspirant des formules des programmes précédents, le MICT défraiera la totalité des frais d'intérêt de l'emprunt la première année et la moitié les deux années suivantes et garantira, de plus, les deux tiers du montant emprunté jusqu'à concurrence de 25 000 $. L'objectif est fixé à 5000 bourses d'affaires sur une période de trois ans. Il est donc possible dès maintenant d'aider les jeunes entrepreneurs en leur facilitant l'accès au capital nécessaire à la mise en oeuvre de leurs projets. En outre, les candidats seront assurés d'un support particulier du ministère et de l'appui d'un parrain expérimenté dans la gestion des affaires.

B. Les mesures axées sur les problèmes d'ordre structurel

En plus des difficultés liées à la conjoncture économique, le secteur industriel québécois fait face à des problèmes d'ordre structurel. Le MICT dispose donc d'une gamme de mesures pour stimuler le développement de l'économie québécoise. En 1983, certains programmes ont été modifiés et d'autres ont été ajoutés.

Au départ — de nombreuses études le démontrent — plusieurs entreprises présentent des lacunes importantes au niveau de la gestion et de la qualité des ressources humaines. De plus, trop d'entreprises demeurent sous-capitalisées, font peu ou pas d'efforts de recherche et d'innovation, présentent une productivité médiocre en raison d'équipements désuets et développent insuffisamment leur marché.

L'amélioration de la gestion

Trois programmes retiennent l'attention en 1983. D'abord, le *Programme UNI-PME*, un programme

d'aide financière que le MICT administre depuis plusieurs années, vise à favoriser l'accès et l'intégration de diplômés de niveau collégial et universitaire dans les PME manufacturières québécoises et à accroître la qualité de la gestion de ces entreprises. Aux quelques 200 jeunes professionnels qui avaient pu bénéficier du programme en 1982, le MICT a été à même d'en intégrer 225 autres en 1983. Une analyse récente démontre que plus de 70% des PME qui se sont prévalues du programme UNI-PME pour embaucher un jeune, l'ont gardé à leur emploi une fois l'aide financière gouvernementale épuisée.

Afin d'aider les entreprises à améliorer leurs pratiques de gestion tout en permettant l'embauche de diplômés universitaires et collégiaux, le MICT a aussi lancé en début d'exercice 1983-84 le *Programme « Outils de* gestion ». Ce programme permet l'embauche d'un diplômé universitaire ou collégial avec mandat d'assurer la mise au point d'un outil de gestion particulier ou de contribuer à certains travaux de recherche et de développement dans le domaine de l'innovation technologique.

Ce programme dont la question a été confiée aux maisons d'enseignement supérieur doit permettre la participation de près de 900 diplômés aux projets soumis par au-delà de 800 entreprises. La qualité des candidats et des projets soumis permet déjà d'escompter un fort taux d'intégration définitive dans les entreprises.

Le Programme Gestion-marketing apporte également un appui financier aux entreprises désireuses cette fois-ci d'améliorer leurs outils de marketing. Avec des crédits de $5,5 millions en 1983, le MICT compte aider environ 600 entreprises alors que l'année précédente, avec des crédits de $1,1 million, 165 entreprises se sont prévalues de l'aide.

Depuis sa création, le Programme Gestion-marketing a provoqué un tel engouement de la part des entreprises que plusieurs d'entre elles risquaient de ne pouvoir y participer, les crédits étant épuisés. Considérant l'efficacité du programme et la forte demande des entrepreneurs, le MICT a pu obtenir des crédits additionnels de l'ordre de $4 millions en 1983.

L'aide à la capitalisation des corporations

Lancé en septembre 1983, le programme d'aide à la capitalisation des corporations vise à inciter les entreprises québécoises à augmenter leur capitalisation par fonds propres en faisant un premier appel à l'épargne publique. Ce programme à deux volets permet d'une part un remboursement partiel des coûts relatifs à une de faisabilité par des consultants québécois pour évaluer notamment l'opportunité d'inscrire les actions à la cote d'une bourse au Québec.

D'autre part, la corporation qui effectue un premier appel public à l'épargne sous forme d'actions peut aussi obtenir une aide de la SDI dans le but de compenser la différence entre le prix payé par l'acquéreur pour l'action et la valeur réelle de cette action.

Les programmes d'aide à l'innovation, la modernisation et l'exportation

Avec la reprise économique, les programmes du MICT axés sur la recherche et l'innovation, la modernisation et l'exportation ont connu un nouveau regain en 1983.

Ainsi, au 31 octobre 1982, il y avait à peine 400 dossiers à l'etude à la SDI et la plupart concernaient le programme d'urgence. À la même date en 1983, les demandes à l'étude s'élevaient à 700, alors même que le nombre de demandes en vertu du programme d'urgence devenait marginal. Ce revirement traduit assez bien l'attitude positive des entrepreneurs face aux perspectives économiques.

On sait par ailleurs que ces programmes s'adressent prioritairement aux entreprises les plus dynamiques, oeuvrant dans des secteurs à technologie moderne. Le MICT n'ignore toutefois pas les défis que doivent relever les entreprises des secteurs traditionnels de notre économie, notamment dans le textile, le vêtement et le meuble.

Consolidation et adaptation des secteurs moins compétitifs

Les secteurs traditionnels, parce qu'ils sont les plus menacés, ont en effet retenu l'attention du MICT d'une façon particulière au cours de l'année 1983.

Il est d'abord utile de rappeler qu'en février 1983, le MICT participait à la création d'un Centre de produc-

tivité du textile et d'un Centre de productivité du vêtement qui permettaient de regrouper les intervenants du milieu. Ces centres sont actuellement opérationnels. Puis, en avril, suite à la Conférence socio-économique sur le vêtement, le MICT a mandaté un groupe de travail, coordonné par le ministère et formé des membres du Comité permanent ad hoc de la mode et de représentants des Centres de productivité du textile et du vêtement, de même que des représentants des centrales syndicales, en vue de préparer une étude d'implantation d'un Centre de promotion de la mode québécoise. Un rapport en conformité avec le mandat que le MICT lui avait confié a été réalisé. Dans le même domaine, le MICT a apporté une importante assistance technique et financière à la réalisation de l'Exposition canadienne internationale de la fourrure de Montréal, qui a eu lieu à la fin de mai. L'Exposition a été couronnée d'un grand succès et a été considérée comme étant la deuxième en importance sur le plan international après celle de Francfort.

Le MICT a aussi amorcé une série de rencontres visant à dégager un projet de création d'un Centre de productivité dans le meuble et le bois ouvré. Le Ministère, après consultation des principaux intervenants (industriels, syndicats, designers), s'est engagé lors de la Conférence socio-économique sur le meuble tenu à Montréal en juin, à collaborer effectivement à la mise en place d'un tel Centre.

En juin également, le MICT tenait au Palais des Congrès le Salon Sous-traitance Transport '83, où des grandes entreprises de l'industrie du transport de surface (GM, Bombardier, Prevost Car, Kenworth, AMC Renault) ont pu rencontrer pour la première fois les représentants de quelques 500 PME québécoises susceptibles de remplir des sous-contrats pour ces entreprises.

Il est encore trop tôt pour évaluer les résultats de ce salon. Mais un premier sondage a révélé que plus de 130 entreprises ont donné suite à leur démarche et que nombre d'entre elles ont entamé des négociations sérieuses avec un ou plusieurs donneurs d'ordre.

Maximisation des retombées économiques

Si le MICT travaille à maximiser les retombées industrielles des dépenses d'opération des grandes entreprises établies au Québec, il va également plus loin dans cette voie en cherchant, par le biais du Bureau des grands projets, à maximiser les retombées économiques des grands projets d'investissements québécois, canadiens et internationaux.

Pour ne nommer que quelques-uns des efforts réalisés en 1983 pour accroître la pénétration des marchés dérivés des grands projets et programmes d'investissement, mentionnons:

— le projet d'expansion et de modernisation de l'aluminerie Reynolds à Baie Comeau, celui de l'usine de fluorure d'aluminium à Jonquière (Alcan), et celui de l'aluminerie de Péchiney à Bécancour;

— les projets énergétiques au Québec, tels celui d'hydrocraquage de résidus pétroliers (Canmet) à Pointe-aux-Trembles, celui de la construction de pipe-line de gaz naturel Trans-Québec et Maritimes de Montréal à Québec, la construction des embranchements et du système de distribution du projet de Gaz InterCité ainsi que du système de distribution de Gaz Métropolitain;

— un ensemble de projets dans le domaine des hydrocarbures, du gaz, des produits pétrochimiques, de la production et de la distribution de l'électricité dans l'Ouest canadien, l'Artique et la mer de Beaufort;

— un groupe de projets dans le secteur de l'« offshore » sur la côte Atlantique;

— une série de projets de développements miniers dans l'Ouest canadien, la Colombie-Britannique, le Yukon et la Nouvelle-Écosse;

— le programme des frégates canadiennes de patrouille;

— différents projets d'investissements dans le secteur des pâtes et papiers au Québec.

II. Le secteur touristique

A. Les activités de promotion

Les activités de promotion touristique peuvent contribuer très efficacement à la relance, puisqu'elles visent à inciter les étrangers à venir au Québec et à convaincre nos concitoyens de prendre leurs vacances au Québec plutôt qu'à l'étranger. C'est pourquoi le MICT a augmenté de 2 millions $, soit de près de 25% son budget de promotion touristique. Cela permet, entre autres, de poser les premiers jalons d'un ambitieux programme de publicité coopérative en vertu duquel le MICT défraie le tiers du coût des pages d'annonces de forfaits placées par des entreprises touristiques et ce, tant dans les média étrangers que québécois. C'est ainsi qu'en 1983, environ un demi million de dollars a été investi dans ce programme, ce qui a incité des centaines d'entreprises touristiques québécoises à dépenser près d'un million de dollars pour annoncer leurs forfaits. En 1984, le MICT compte affecter 2,5 millions $ à ce programme, ce qui devrait entraîner des dépenses de publicité d'au moins 5 millions $ de la part des entreprises touristiques.

C'est en 1984 que le MICT lancera son premier plan triennal de mise en marché du produit touristique québécois. Il s'agit d'un agencement, planifié sur une période de trois ans, de nombreuses activités de promotion sur chacun de nos marchés-cibles. L'objectif de ce plan triennal est de faire en sorte qu'en 1987, le nombre de touristes étrangers en séjour au Québec ait augmenté de 35% et qu'au moins le tiers des Québécois qui vont aux États-Unis durant l'été prennement leurs vacances au Québec même. C'est également en 1984 que doit débuter l'informatisation de notre réseau d'accueil et de renseignement touristiques, et que se fera l'implantation d'un système informatisé de réservation de chambres d'hôtel.

B. Les infrastructures touristiques

En ce qui concerne le développement des infrastructures touristiques, deux points méritent d'être mis en évidence de façon particulière. D'une part, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le développement touristique et en collaboration avec l'OPDQ et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, un important programme de modernisation et d'expansion tant des équipements de montagne que des facilités d'hébergement hôtelier a été mis sur pied à l'intention des centres de ski à vocation touristique. Il s'agit d'un programme auquel le Québec contribuera pour 20 millions $, devant entraîner des investissements totaux de plus de 200 millions $ sur une période de cinq ans. Ce programme, qui doit débuter en 1984, a comme objectif d'accroître la force concurrentielle de nos stations de ski sur le marché américain des « semaines de ski », après une période de dix ou quinze ans au cours de laquelle le tourisme hivernal au Québec a été sérieusement affecté par le développement de grandes stations alpines en Nouvelle-Angleterre.

D'autre part, le MICT a modifié en profondeur son programme du Crédit touristique, qui accorde une aide financière à l'investissement privé dans la rénovation, l'expansion et le développement d'infrastructures touristiques. En vigueur depuis 1979, ce programme a été adapté à l'évolution rapide qui s'est manifestée au cours des dernières années dans la production de prestations touristiques: nouvelles formes de tourisme, nouveaux véhicules de financement des infrastructures d'hébergement, etc. La pertinence de ce programme, en effet, n'est plus à démontrer: en 1983, il a permis à 56 entreprises touristiques de réaliser pour 32 millions $ d'investissements; il s'agit d'un résultat impressionnant si l'on tient compte de la crise économique et d'un hiver sans neige qui ont eu un effet dépressif sur une industrie constituée surtour de PME.

Il est enfin nécessaire de souligner qu'au même titre que les entreprises manufacturières, les entreprises touristiques seront admissibles au nouveau programme de financement des entreprises entré en vigueur au début de janvier.

III. Le secteur coopératif

En 1983, le champ de juridiction du MICT a été élargi pour englober, outre les secteurs manufacturier, commercial et touristique, le secteur coopératif. En effet, la Direction générale des coopératives qui est chargée de l'application des diverses lois de ce secteur et qui offre plusieurs services en vue de favoriser le développement de ce type d'organisation économique est maintenant rattaché au MICT.

Les coopératives ont poursuivi leur progression rapide passant de 1317 au 31 mars 1982 à 1732 au 31 décembre 1983. Cette augmentation reflète l'intérêt considérable que porte nos concitoyens à ce mode d'organisation de l'entreprise. Réparties dans 33 secteurs de notre économie, elles témoignent de l'entrepreneurship collectif des Québécois et constituent dans une très grande majorité des PME dynamiques et innovatrices.

Une nouvelle loi sur les coopératives (L.Q. 1982, chapitre 26) est entrée en vigueur le 21 décembre 1983. Cette étape fort importante pour le développement coopératif devrait trouver ses échos en 1984 et le MICT entend bien appuyer adéquatement les coopératives qui auront à s'adapter à ce changement de législation.

En accord avec les différents intervenants coopératifs, la réforme en profondeur de la Société de développement coopératif devrait s'opérer dans les prochains mois. Ainsi, la SDC deviendra une société d'État où le gouvernement se retirera du champ des prêts directs pour donner des garanties de remboursement à des prêteurs privés. Cette législation visera à donner aux coopératives une bonne capitalisation afin que de solides assises financières leur permettent de négocier leur financement auprès des institutions financières traditionnelles.

Enfin, le MICT entend poursuivre et accentuer le programme de développement des coopératives ouvrières de production et de travail par la mise sur pied d'équipes ressources sur une base régionale. Lancé de façon expérimentale en 1983, ce programme a contribué à créer plus de 150 emplois permanents jusqu'à maintenant et une évaluation conservatrice des résultats en laissent entrevoir 400 autres d'ici quelques mois. Faisant appel à l'initiative de nos concitoyens, ce programme d'aide met à leur disposition des ressources compétentes pour les aider à organiser leur coopérative ouvrière de production et de travail. Il s'inscrit d'emblée dans le projet de relance économique annoncé par le premier ministre en novembre dernier.